

DÉCISIONS

APD du 14 mars 2023



DÉCISIONS de la 7^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 14 mars 2023 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 07.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté:
1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption d'un procès-verbal
 3. Présentation des nouvelles personnes déléguées
 4. Délégation au Congrès FAE / Ajout de substituts
 5. Relations de travail
 6. Négociation nationale / Plan d'action
 7. Préoccupations des milieux

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 07.02** Que le procès-verbal de la 6^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 15 février 2023 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 17 mars 2023, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

DÉLÉGATION AU CONGRÈS FAE / AJOUT DE SUBSTITUTS

- 07.03** Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes désignées au document APD.2223.034 comme membres substituts de la délégation au Congrès 2023 de la FAE.

RELATIONS DE TRAVAIL

- 07.04** Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte une motion pour dénoncer le comportement de l'employeur dans le cadre des relations de travail et vis-à-vis les enseignantes et enseignants du CSSDM.

